



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.



1. Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs (ses) devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le 03/08/11 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.



II - Forme de Jeu

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours :

- o 1^{ère} Série Messieurs: index $<$ à 8,4.
- o challenge : index de 8,5 à 15,4

Les séries Messieurs seront limitées à 114 joueurs au maximum, priorité aux 1^{ères} séries.

- o 1^{ère} Série Dames: index $<$ à 11,4.
- o challenge : index de 11,5 à 18,4

Limitation du champ : Limitation à 144 joueurs au maximum. Si le champ des joueurs ou joueuses est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence OR Elite de l'année en cours et possédant un index inférieur à la limite fixée ci-dessus, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur au 01/09, puis de l'ordre des index au 13/09/11.

wild-card: le comité d'organisation disposera de 15 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Départage:

- o À l'issue des 2 tours dans les 1ères séries Dames et Messieurs, en cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en play-off "mort subite" immédiatement après l'arrivée du dernier joueur au départ du trou N°10.
- o Dans tous les autres cas, le départage se fera au meilleur des 18, 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.
- o De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2ème mode de départage à celui des play-offs "mort subite", dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

Tirage des départs: Les départs se feront pour le 1er tour dans l'ordre croissant des index par série. Pour le deuxième tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats.



III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le mardi 13 septembre à minuit, par écrit au Golf Country Club de Bigorre (Route de la Serre Devant - 65200 - Pauzac). Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, adresse, index, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions. Le golf a ouvert une inscription en ligne www.golf-bigorre.fr/competition. Aucun engagement par téléphone, ou fax ne sera pris en considération.

La journée d'entraînement est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 16/09 sur réservation au Golf Country Club de Bigorre (05 62 91 06 20).

Droit d'engagement :

- o Adultes 60 €,
- o Jeunes nés entre 1986 et 1992 (25 ans et moins) 30 €.
- o Jeunes nés en 1993 et après 15 €.



V - TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. À ce titre les «Blue jeans», les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. Le port des chaussures à clous leur est interdit, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

VI - INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

V - REMISE DES PRIX

La proclamation et la remise des prix auront lieu le 18/09, 30 minutes environ après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail. Séries Messieurs et Dames : 3 prix Brut

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.